

**RESULTATS DU CONTRÔLE SANITAIRE
DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

TREDUDER

Délégation Départementale des Côtes d'Armor
Département Santé-environnement

Saint Brieuc, le 30 mai 2022

LTC - EX SDC DES EAUX DE LA BAIE

(0061)

Prélèvement	Type	Code	Nom	Prélevé le :	jeudi 14 avril 2022 à 11h54
Installation	UDI	000407	SDC LA BAIE PAR RADENNNEC	par :	LABOCEA - GUILLAUME LE ROI
Point de surveillance	S	0000000717T	BOURG	Type visite :	D2
Localisation exacte	MAIRIE			Motif :	CONTRÔLE SANITAIRE PLOMB, CUIVRE ET NICKEL DANS LES EDCH
Désinfection	Flambage				

Mesures in situ :	Résultats	Limites de qualité (1) inférieure	Limites de qualité (1) supérieure	Références de qualité (2) inférieure	Références de qualité (2) supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Aspect (qualitatif)	0 qualitatif				
Couleur (qualitatif)	0 qualitatif				
Odeur (qualitatif)	0 qualitatif				
Saveur (qualitatif)	0 qualitatif				
Dispo. intérieur traitement	2 qualitatif				

ANALYSE PAR : LABOCEA - Site de Ploufragan 2202

(Zoopôle, 7 rue du Sabot BP 54-22440 PLOUFRAGAN Tél : 02 96 01 37 22 Fax 02 96 01 37 50 Responsable : Mme P. RIOU)

Type d'analyse : D2MTX (Code SISE : 00218189)	Dossier : 22-010030-001	Limites de qualité (1) inférieure	Limites de qualité (1) supérieure	Références de qualité (2) inférieure	Références de qualité (2) supérieure
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.					
Cuivre	0,004 mg/L		2,00		1,00
Nickel	4,4 µg/L		20,00		
Plomb	<1 µg/L		10,00		

(1) Les limites de qualité réglementaires sont fixées pour des paramètres dont la présence dans l'eau est susceptible de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur. Elles concernent aussi bien des paramètres microbiologiques que chimiques.

(2) Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation du risque pour la santé des personnes.

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement 00220566)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Ces teneurs en cuivre, plomb et nickel ne sont représentatives que du point d'utilisation où elles ont été mesurées. Compte tenu de l'influence du réseau (réseau intérieur et/ou branchement public) sur la dissolution des métaux, ces valeurs ne sont pas représentatives de la qualité de l'eau pour l'ensemble des consommateurs du réseau de distribution. Ce contrôle a été effectué conjointement à une analyse D1+D2, prévue dans le cadre du contrôle sanitaire (bulletin correspondant adressé en parallèle).